

Niederanven, le 6 mai 2024

AVIS AU PUBLIC


(EAU/AUT/13/0380-M24.1)

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société **LUXFUEL S.A.** a adressé une demande d'autorisation portant sur *la modification de l'autorisation EAU-AUT-13-0380 concernant la modification de deux piézomètres (P1 et P2) dans le cadre de l'analyse des eaux souterraines sur le site de l'Aéroport de Luxembourg* à l'Administration de la gestion de l'eau.

Le résumé de la demande est déposé pour inspection à la mairie de Niederanven, 18, rue d'Ernster, L-6977 Oberanven à partir du 6 mai 2024 pendant 15 jours.

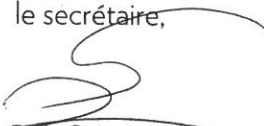
Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,


Fréd Ternès



le secrétaire,


Bob Scholtes